



E - N E W S

CERTIFICATION PEB DES HABITATIONS INDIVIDUELLES

Bonjour à toutes et à tous,

Voici les sujets abordés pour cette e-news :

- [Nouvelle version du certificat PEB](#)
- [Inscription à la rencontre annuelle – 13/03/2023](#)
- [Prime pour l'établissement d'un certificat PEB](#)

NOUVELLE VERSION DU CERTIFICAT PEB

Comme nous l'annonçons [dans l'e-news 46](#), les nouvelles versions du modèle du certificat PEB et de vos outils (protocole, logiciel, manuel) **entrent en vigueur le 1er mars 2023**. Nous vous invitons donc à lire attentivement les documents ci-dessous pour comprendre toutes les modifications apportées :

- [La présentation des modifications apportées au modèle du certificat PEB ;](#)
- [La liste des modifications apportées au protocole, au manuel et au logiciel;](#)
- [Le manuel reprend aussi les modifications apportées aux recommandations et au rapport d'encodage du certificat PEB.](#)

Ces documents ainsi que le nouveau protocole se trouvent [dans votre boîte à outils](#).

Par ailleurs, toutes les modifications apportées au protocole et au manuel sont identifiées par un symbole « NEW » placé à côté du texte.

Le logiciel PEB sera automatiquement mis à jour le 1er mars 2023.

INSCRIPTION A LA RENCONTRE ANNUELLE LE 13/03/2023

Afin de vous présenter ces nouvelles versions du certificat PEB et de vos outils, nous vous

invitons à notre rencontre annuelle dans les locaux de Bruxelles Environnement (à Tour & taxis) le lundi 13 mars 2023 de 17h45 à 20h30. L'événement aura pour objectif de :

- Vous présenter la nouvelle version du modèle du certificat PEB et les nouveautés du protocole et du logiciel ;
- Évoquer la digitalisation et l'automatisation de plusieurs procédures ;
- Aborder les perspectives à court, moyen et long terme dans notre secteur.

Cet événement s'adresse à tous les certificateurs PEB résidentiel qui ont un agrément valide.

Programme :

- 17h45 : accueil
- 18-18h30 : présentation
- 18h30-19h : questions / réponses
- 19h-19h30 : petit jeu par équipes
- 19h30-20h30 : drink + buffet froid

Je m'inscris à la rencontre annuelle

Informations pratiques :

- Date : lundi 13 mars 2023 à partir de 17h45
- Lieu : Auditorium de Bruxelles Environnement, Avenue du port 86C/3000, 1080 Bruxelles
- Inscription obligatoire et gratuite avant le 5/03/2023
- Langues : Présentations en FR ou en NL et traduction simultanée dans l'autre langue

PRIME POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT PEB

Le certificat PEB, actuellement obligatoire en cas de vente ou de location d'un logement, devrait d'ici quelques années s'étendre à tout logement. Afin d'encourager la réalisation de ces certificats et soutenir les ménages à faibles revenus, une prime de 150€ par unité de logement est proposée pour les ménages en catégorie III.

Toutefois, pour une même adresse de travaux, toute demande n'atteignant pas un minimum de 250 € de Primes RENOLUTION sera refusée. La prime Certificat PEB devra donc obligatoirement être combinée à au moins un autre poste dans la demande de prime afin d'atteindre le montant de prime minimum de 250 €.

Pour plus d'informations quant à cette prime nous vous invitons à consulter [le site de Renolution](#).

Nous vous souhaitons une excellente journée et espérons vous voir le lundi 13/03/2023.

Le département Certification PEB

EPB DESK & PLAGE

OUTILS

SUIVEZ-NOUS



RESTEZ INFORMÉS VIA NOS NEWSLETTERS

JE M'INSCRIS

Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonnés à l'e-news
certification PEB des habitations individuelles de
Bruxelles Environnement.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT • SITE DE TOUR & TAXIS • AVENUE DU PORT 86C/3000 B-1000
BRUXELLES